UNE GRAVE AFFAIRE. — Dans la soirée de mardi, vers six heures, la police du 8e arrondissement était avertie que des ouvriers poursuivaient sur la ligne du chemin de fer de Roubaix à Lille, un individu soupçonné d'être l'auteur d'attentat aux mœurs. Des agents furent dépêchés à cet endroit et constatèrent qu'en effet une foule compacte entourait un sieur D..., journalier, rue de Flers, à qui on reprochait des faits immoraux commis sur une fillette du quartier, Reine M..., âgée de dix ans, dont les parents habitent rue Lafontaine. Conduit au commissariat, l'inculpé nia les faits en dépit des accusations formelles de l'enfant.

Voici ce qui se serait passé : Lundi soir, D... aurait attiré la petite fille dans le jardin de Fives et après l'être livré sur elle à des privautés malsaines, lui aurait donné rendez-vous, mardi soir au même endroit. L'enfant aurait raconté l'attentat à sa mère et celle-ci se serait trouvée, en même temps que sa fillette, au lieu de rendez-vous. Elle aurait été immédiatement fixée sur les intentions de l'individu. De là ses appels et la poursuite de la foule.

Cet individu aurait fait plusieurs victimes dans le quartier. Le magistrat poursuivra son enquête. D... a été écroué.

HELLEMMES

PIQURE MORTELLE. — Mme Titgat, demeurant cité Basselart, était occupée, il y a huit jours, à faire sa lessive; elle se servait, pour ce travail, d'une brosse de chiendent; à un certain moment, Mme Titgat ressentit une vive douleur au poignet; elle venait d'être piquée, par un fil de cuivre servant à retenir les crins de la brosse. La ménagère, dont le bras enfla démesurément, cessa son travail; un phlegmon se déclara.

Une opération fut jugée nécessaire; mais, malgré tous les soins dont elle fut entourée, la pauvre femme est morte mardi après-midi. Elle avait eu le sang empoisonné.

MARQUETTE

LES VOLS DANS LES CIMETIÈRES. — La gendarmerie de La Madeleine poursuit des enquêtes à propos de vols qui viennent d'être commis dans les cimetières de Marquette et de Saint-André.

A Marquette, les malfaiteurs ont opéré en plein jour, pendant que le fossoyeur Bénague était occupé à creuser une tombe. Ils ont fracturé les portes de dix-huit chapelles, et, négligeant les christs et les chandeliers, ont enlevé les statuettes, vases, etc.

A Saint-André, une quinzaine de chapelles ont été fracturées et dévalisées. Les malandrins ont, en outre, dérobé un bronze de valeur sur la tombe de Mme Demay, femme du tenancier du Labyrinthe.

WAMBRECHIES

UN JOURNALIER TOMBE SOUS UN CHARIOT. — Hier matin, le journalier Albert Desbouvries, âgé de 28 ans, demeurant à La Crimée, se disposait à gagner la Madeleine, vers 2 heures.

Un chariot de la maison Prate, venant à passer, l'ouvrier voulut monter sur le véhicule, mais il calcula mal son élan, et tomba sous les roues du chariot, qui lui passèrent sur les jambes à hauteur des genoux.

Le conducteur n'avait rien vu. Ce sont des passants qui découvrirent le blessé et le firent transporter à son domicile.

Le docteur Delespierre, appelé, a déclaré que de longs soins seraient nécessaires pour sa guérison.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 28 juillet

Présidence de M. MEUSY, vice-président

UN PROCÈS DE PRESSE. — *A propos de l'affaire d'Ennequin.* — A l'audience de ce jour, le tribunal a rendu son jugement dans le procès de presse intenté par M. l'abbé Duriez, ancien curé d'Ennequin, contre les gérants des journaux *Le Progrès du Nord, Le Réveil du Nord, L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*, dont nous avons rendu compte la semaine dernière.

On se souvient que la demande de M. l'abbé Duriez avait été intentée à la suite d'articles diffamatoires parus dans les trois journaux que nous venons de mentionner, à l'époque où une instruction était ouverte contre ce prêtre.

Le tribunal a repoussé le moyen soulevé par la défense tendant à obtenir communication du dossier criminel, et il a condamné M. Gest, gérant du *Réveil du Nord*, à 50 francs d'amende, 100 francs de dommages-intérêts, une insertion dans le *Réveil du Nord* et deux autres insertions dans des journaux choisis par la partie civile.

En ce qui concerne M. Lebrun qui est à la fois gérant du *Progrès du Nord* et de *L'Avenir*, il est condamné à deux amendes de 30 francs qui se confondront. Les deux journaux qu'il dirige sont condamnés chacun à 100 fr. d'amende; le jugement devra être inséré dans le *Progrès* et l'*Avenir* et en outre M. l'abbé Duriez pourra faire publier deux fois le jugement dans les journaux de son choix.

LA FRAUDE. — 2 mois de prison et 500 fr. d'amende à Henri Haeck, 22 ans, journalier à Herseaux, pour fraude de 6 kil. d'allumettes, le 26 juillet, à 11 h. 1/2 du matin, au sentier du Riez, à Lys.

— 10 jours de prison et 500 francs d'amende à Clément Coffy, 18 ans 1/2, mineur à St-Vincent (Haute-Loire), pour fraude de 7 kil. de café vert, le 24 juillet, à 5 h. 3/4 du matin, à Wattrelos, pavé de la Plume.

— 6 jours de prison avec sursis, 500 fr. d'amende et une autre amende de 100 fr. à Cornille J.-B., 17 ans, domestique à Roubaix, rue des Longues-Haies, 151, pour exportation de deux chiens de forte race, le 26 juin, à 5 heures 1/4 du soir, à Wattrelos.

AFFAIRES DIVERSES. — 20 jours de prison et 5 fr. d'amende à Louis Dhondt, 38 ans, journalier à Lille, pour outrages, rébellion, violences et ivresse.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du mercredi 28 juillet

VILLE DE ROUBAIX. — Rue du Collège, 2 et 4, deux maisons à usage de rentier, ensemble les fonds de bâtiments et cours en dépendant, le tout repris au cadastre section K, n°s 227 et 228, pour 178 mètres carrés.

Tenant d'un côté à M. Vandrome, de l'autre côté aux ayants-droit de M. Pollet-Jonville, dans le fond à la famille Grimonprez.

Adjugées à la mise à prix de 1.000 francs à Me Desnazières, avoué.

FABRIQUE DE CERCUEILS
HUVENNE Frère, 84, rue du Fontenoy, Roubaix
GRAND MAGASIN AU PREMIER Téléphone 2.81

CONVOIS FUNEBRES

M. Léon-Aubert-Marie-Joseph POISSONNIER, fils de M. et Mme Léon POISSONNIER-CARPENTIER, décédé à Roubaix, le 28 Juillet 1909, à l'âge de 6 ans et 3 mois. Convoi et Messe d'Ange Vendredi 30 Juillet, à 9 h. 1/2, église Notre-Dame. — Assemblée, 12, rue de l'Ermitage.

Monsieur Louis DELOBEL, horticulteur, décédé à Tourcoing, le 27 juillet 1909, dans sa 36e année, administré des Sacrements. Convoi et Service, vendredi 30 courant, à 9 h. 1/4, en l'Eglise Saint-Louis (Tourcoing). Les Matines et Laudes la veille, à 5 heures. — Assemblée, 30, rue de l'Union.

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX

— Notre-Dame. — La fête de l'Adoration perpétuelle sera célébrée solennellement aujourd'hui. La grand'messe avec sermon sera chantée à dix heures, et les vêpres à trois heures. Le soir, à huit heures, salut solennel avec sermon, procession et amende honorable.

— Le pèlerinage d'hommes à Cologne. — Le dernier délai pour les inscriptions du pèlerinage des hommes à Cologne, a été reporté définitivement au vendredi soir, 30 courant. Départ de Roubaix, samedi 7 août, à 4 h. 22 du matin. Retour: 9 h. 43 de Cologne, le dimanche 8 août, soir. Prix, 45 francs (voyage, repas et logement compris). S'adresser : A Roubaix, au « Rapid », 21, rue du Vieil-Abreuvoir; à Tourcoing, à M. Degueselle, 85, rue des Ursulines.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Sénéchal, professeur à Notre-Dame de Grâce de Cambrai, est nommé économe de Saint-Jean, à Douai. — M. l'abbé Bricout, vicaire à Berlaimont, est nommé curé de Gonnelieu.

CHEMIN DE FER DU NORD

FÊTE DE L'ASSOMPTION DE 1909

La Compagnie du Nord‌ni pour faciliter à des prix excessivement réduits les voyages qui se feront à l'occasion des fêtes de l'Assomption, a pris les dispositions suivantes :

Voyages sur Paris. — Toutes les gares, stations et haltes du réseau délivreront à destination de Paris : 1° des billets d'excursion individuels et de famille de 2e et 3e classes, valables pendant une journée, le 15 août, avec réduction variant, pour les billets individuels, de 20 à 72 %, sur les billets simples ordinaires.

Les familles profitent en outre, sur les prix des billets individuels d'une journée d'une nouvelle réduction allant de 5 à 25 % suivant la composition de la famille (2, 3, 4 ou 5 personnes et plus);

2° Des billets d'aller et retour individuels de 2e et 3e classes valables deux jours, les dimanche 15 et lundi 16 août, avec réduction variant de 20 à 65 % sur le tarif des billets simples ordinaires;

3° Des billets individuels de 2e et 3e classes, valables cinq jours, pendant la période du 11 au 19 août, avec réduction de 20 à 57 %. (Délivrance du 11 au 15 août inclus).

Voyages à destination d'un point quelconque du réseau. — 1° Distribution entre toutes les gares, stations et haltes du réseau de Billets de vacances pour les familles d'au moins trois personnes, valables du 11 au 23 août inclus, en 1re, 2e et 3e classes, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 kilomètres aller et retour, avec réduction variant de 15 à 45 %, selon le nombre de personnes et la distance à parcourir. (Délivrance du 11 au 15 août inclus);

2° Extension, jusqu'au 23 août inclus, de la durée de validité des billets d'aller et retour individuels, dont les relations sont insérées au Tarif spécial G. V. n° 2 et à ses annexes, qui seront délivrés à partir du 11 août.

Voyages aux stations balnéaires et à Chantilly, Compiègne et Pierrefonds, Coucy-le-Château et Villers-Cotterêts. — 1° Billets d'excursion d'une journée (réduction de 20 à 72 %) valables le 15 août dans les trains spécialement désignés;

2° Billets spéciaux valables deux jours, les 15 et 16 août, dans les trains spécialement désignés (réduction 20 à 65 %).

Voyages aux stations balnéaires et thermales. — 1° Extension du 11 au 23 août inclus, de la durée de validité des billets hebdomadaires valables en temps ordinaire du vendredi au mardi;

2° Billets spéciaux valables deux jours, les 15 et 16 août, dans les trains spécialement désignés (réduction variant de 20 à 65 %).

AVIS AUX PEINTRES. — Le DÉCAPANT EXPRESS enlève à fond et rapidement les vieilles peintures, vernis, émail, goudron, etc., est garanti sans acide ni caustique, ne brûlant ni les mains ni les brosses, n'altérant le bois en aucune façon. Supprime le lessivage. Coûte le moins cher. RASSON frères, 66, rue de l'Epeule, ROUBAIX. 68238

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Les Distributions de Prix

ROUBAIX

LES PALMARÈS

— Cours municipaux commerciaux et industriels. — Ecole de Voyageurs de Commerce. — 1ers prix. — Anglais commercial : Marthe Florin ; — Allemand commercial : M. Debuysne ; — Espagnol commercial : Marthe Florin ; — Italien commercial : Achille Delobel ; — Commerce et législation commerciale : Hector Dessauvages ; — Industrie et négoce de fibres, fils et tissus : Henri Duhamel, Albert Dutrieu ; — Comptabilité (3e année) : A. Debucquois.

Cours préparatoires à l'Ecole de Voyageurs de Commerce. — Langue anglaise : Troisième année : Prix d'excellence, Léon Brenon ; 1er prix, Roymond Roget ; — Deuxième année : Prix d'excellence, Fernand Leclercq ; 1er prix, Pierre Lanères ; — Première année A : 1er prix, Georges Carville ; — Première année B : 1er prix, Robert Cools, Alfred Vancomerbeck. — Langue allemande : Deuxième année : Prix d'excellence, Louis Brll, Georges Lancelle ; 1er prix, Oscar Thomas ; — Première année : Prix d'excellence, Gaston Caillewaert ; 1er prix, Marthe Florin. — Langue anglaise (jeunes filles) : Prix d'excellence, Jeanne Durant, Jeanne Van Péenne ; — Deuxième année : 1er prix, Juliette Cauchy ; — Première année : 1er prix, Adèle Cauchy. — Comptabilité : 1er prix, Gaston Desbonnets, Henri Dubus ; — Première année A : 1er prix, Georges Scott ; — Première année B : 1er prix, Georges Inglebert. — Sténo-dactylographie : 1er prix, Maria Mangin, Estelle Leveugle. — Croquis industriel et technologie : 1er prix, Pierre Godaux, Albert Legay, Alexandre Menet, Abel Vandeplas, Narcisse Cools, Ferdinand Lepoutre, René Degrelle, Emile Delgrange, Alberi Corbeau, Achille Deschaeck, Edmond Deschaeck, Henri Leveugle, Charles Derruder, Georges Vanhoute, Jules Leclercq, Georges Delerue, Henri Dumont, Leon Deweirdt. ; — Première année : 1er prix, Gustave Moulart, Arthur Bové, Edouard Gravez, Georges Dutriez, Henri Duquenne, Léon Cornil.

—Ecole Pratique de Commerce. — Troisième année. — Excellence : Prix, Rodolphe Dechaineux, Marcel Vermeulen ; — Langue anglaise : 1er prix, Rodolphe Dechaineux ; — Langue allemande : 1er prix, Léon Langlet ; — Commerce et comptabilité : 1er prix, Léon Langlet ; — Bureau commercial : Prix, Rodolphe Dechaineux, Adolphe Draux, Georges Erkens, Marcel Vermeulen ; — Géographie commerciale : 1er prix, Marcel Vermeulen ; — Législation commerciale : 1er prix, Marcel Vermeulen ; — Economie commerciale : 1er prix, Léon Langlet, Alfred Bourgeois ; — Grammaire et orthographe : 1er prix, Rodolphe Dechaineux, Adriano Trionfi ; — Lecture expliquée : 1er prix, Jules Dubolpaire ; — Composition française : 1er prix, Rodolphe Dechaineux ; — Arithmétique commerciale : 1er prix, Rodolphe Dechaineux, Léon Langlet ; — Sténo-dactylographie : 1er prix, Léon Langlet ; — Ecriture : 1er prix, Rodolphe Dechaineux ; — Chimie : 1er prix, Léon Langlet ; — Industrie et négoce des fils et tissus : 1er prix, Marcel Vermeulen, Georges Erkens ; 1er prix, Marcel Vermeulen ; — Composition décorative : — Morale : Prix, Adolphe Draux, Jules Dubolpaire. — Deuxième année. — Excellence : Prix, Oscar Smet ; — Commerce et comptabilité : 1er prix, Maurice Thomas ; — Bureau commercial : 1er prix, Oscar Smet ; — Langue anglaise : 1er prix, Gaston Dumay ; — Langue allemande : 1er prix, Oscar Smet ; — Législation commerciale : 1er prix, René Dechaineux ; — Géographie commerciale : 1er prix, Maurice Thomas ; — Grammaire et orthographe : 1er prix, Oscar Smet ; — Lecture expliquée : 1er prix, Oscar Smet ; — Composition française : 1er prix, Emile Brassart ; — Arithmétique : 1er prix, Oscar Smet ; — Algèbre : 1er prix, Maurice Thomas ; — Histoire : 1er prix, René Dechaineux, Maurice Thomas ; — Sténo-dactylographie : 1er prix Oscar Smet ; — Ecriture : 1er prix, Oscar Smet ; — Physique : 1er prix, René Dechaineux, Maurice Thomas ; — Chimie : 1er prix, Maurice Thomas, René Dechaineux ; — Composition décorative : 1er prix, Jean Agache ; — Marchandises : 1er prix, Oscar Smet ; — Industrie et négoce des fils et tissus : 1er prix, Oscar Smet ; — Morale : Prix, Oscar Smet. — Première année. — Excellence : Prix, Jean Morelle ; — Comptabilité : 1er prix, Paul Dekyvère ; — Commerce : 1er prix, Jean Morelle ; — Langue anglaise : 1er prix, Jean Morelle ; — Langue allemande : 1er prix, Paul Dekyvère ; — Géographie commerciale : 1er prix, Jean Morelle ; — Grammaire et orthographe : 1er prix, Jean Morelle ; — Lecture expliquée : 1er prix, Paul Dekyvère, Jean Morelle ; — Composition française : 1er prix, Jean Morelle ; — Arithmétique : 1er prix, Jean Morelle ; — Algèbre : 1er prix, Paul Dekyvère ; — Histoire : 1er prix, Jean Morelle ; — Sténographie : 1er prix, Jean Morelle ; — Physique : 1er prix, Jean Morelle ; — Chimie : 1er prix, Jean Morelle ; — Marchandises : 1er prix, Jean Morelle ; — Ecriture : 1er prix, Paul Dekyvère ; — Dessin industriel : 1er prix, Louis Leveugle, Jean Morelle ; — Dessin d'ornement : 1er prix, François Debock ; — Morale : 1er prix, Paul Dujardin, Jean Morelle.

Ecole Pratique d'Industrie. — Quatrième année. — Ajustage et machines-outils : 1er prix, Georges Delerue, Henri Dunionf ; — Dessin industriel : 1er prix, Georges Delerue ; — Electricité industrielle : 1er prix, Jules Leclercq ; — Hygiène industrielle : 1er prix, Jules Leclercq ; — Troisième année. — Excellence : Emile Véry ; — Dessin industriel : 1er prix, Léon Deweirdt, Emile Véry ; — Travail manuel (ajustage et machines-outils) : 1er prix, Emile Véry ; — Travail manuel (menuiserie) : Prix, Léon Deweirdt ; — Travail manuel (modelage mécanique) : Prix, Albert Mathieu ; — Arithmétique : Prix, Emile Véry ; — Technologie : 1er prix, Léon Deweirdt ; — Algèbre (pour la section spéciale) : Prix, Maurice Dupin ; — Géométrie : Prix, Paul Legrand ; — Géométrie descriptive : Prix, Camille Boy ; — Mécanique : 1er prix, Emile Véry ; — Physique (pour la section spéciale) : 1er prix, Paul Legrand ; — Chimie (pour la section spéciale) : 1er prix, Maurice Dupin ; — Electricité industrielle : 1er prix, Emile Véry ; — Hygiène industrielle : 1er prix, Léon Deweirdt ; — Lecture expliquée : 1er prix, Emile Véry ; — Composition française : Prix, Emile Véry ; — Histoire (pour la section spéciale) : Prix, Edmond Rougé ; — Géographie (pour la section spéciale) : Prix, Edmond Rougé ; — Morale : 1er prix, Edmond Rougé ; — Législation industrielle : Prix, Paul Legrand. — Deuxième année. — Excellence : Prix offert par M. le Ministre du Commerce, Désiré Dubois ; — Dessin industriel : 1er prix, Désiré Dubois ; — Travail manuel (menuiserie) : 1er prix, Eugène Lepers ; — Travail manuel (ajustage et tour) : 1er prix, Désiré Dubois, Stéphane Desmons ; — Technologie : 1er prix, Désiré Dubois ; — Arithmétique : 1er prix, Désiré Dubois ; — Algèbre : 1er prix, Désiré Dubois ; — Géométrie : 1er prix, Désiré Dubois ; — Physique : 1er prix, Désiré Dubois ; — Chimie : 1er prix, Désiré Dubois ; — Mécanique : 1er prix, Désiré Dubois ; — Lecture expliquée : 1er prix, Jules Costeux ; — Grammaire et orthographe : 1er prix, Constant Cuvelier ; — Composition française : 1er prix, Stéphane Desmons ; — Histoire : 1er prix, Gustave Pottier ; — Géographie : 1er prix, Désiré Dubois ; — Comptabilité industrielle : 1er prix, Fernand Pipart ; — Morale : 1er prix, Désiré Dubois. — Première année. — Excellence : Pierre Mangin, Gaston Roberf ; — Dessin industriel : 1er prix, Maurice Béghin ; — Travail manuel (menuiserie) : 1er prix, Pierre Mangin ; — Travail manuel (ajustage et tour) : 1er prix, Paul Margat ; — Arithmétique : 1er prix, Gaston Robert, Pierre Mangin ; — Algèbre : 1er prix, Pierre Mangin ; — Géométrie : 1er prix, Gaston Robert ; — Technologie : 1er prix, Maurice Béghin, Pierre Mangin ; — Physique : 1er prix, Maurice Béghin, Goston Robert ; — Chimie : 1er prix, Gaston Robert ; — Lecture expliquée : 1er prix, Gaston Robert ; — Grammaire et orthographe : 1er prix, Gabriel Hennion ; — Composition française : 1er prix, Gaston Robert ; — Histoire : 1er prix, Fernand Arnout, Hector Maquet ; — Géographie : 1er prix, Fernand Arnould ; — Morale : 1er prix, Marcel Chantry.

La rentrée des classes est fixée au samedi 2 octobre, à huit heures du matin.

TOUFFLERS

La distribution des prix aux élèves des écoles communales, aura lieu, dimanche prochain, à onze heures du matin. La Fanfare municipale et l'Orphéon des Anciens élèves prêteront leur concours à la cérémonie. On nous prie de faire connaître que les familles et les amis de l'école sont tout spécialement invités à y assister.

LILLE

— Enseignement supérieur. — Faculté de Droit. — Voici la liste des lauréats des concours :

Doctorat. — Prix de thèse offert par la Société des Amis de l'Université de Lille. — Médaille de vermeil ex-æquo, MM. Ernest Lécuyer, de Valenciennes (Nord) ; Julien-Edouard Nicolle, de St-Omer (P.-de-C.) ; Jean-Augustin Poussart, de Réthel (Ardennes).

Première année. — Droit civil : 1re médaille, M. Henri Mermet, de Verdun (Meuse) ; 2e médaille, M. Henri Duhem, de Douai (Nord) ; 1re mention, ex-æquo, MM. Pierre Sire, de St-Omer (P.-de-C.) et Louis Leclercq, de Toulon (Var) ; 2e mention M. André Beylot, de Privas (Ardèche). — Droit romain : 1re méd., Duhem, déjà nommé ; 2e méd., Charles Sauvillier, de Landrecies ; mention, Désiré Bos, de Pont-à-Vendin (P.-de-C.). — Histoire droit : 1re méd., Mermet ; mention, Beylot. — Deuxième année. — Droit civil : 1re méd., Daniel Cazes, de Lille ; 2e méd., Emile Mouy, d'Hasnon (Nord) ; 1re mention, Auguste Foubert, de Lille ; 2e mention, ex-æquo, Charles Bancquart, de Montherme (Ardennes), et Edmond Ravaux, de Haut-Lieu (Nord). — Droit romain : Prix Drumel, M. Mouy ; mention, M. Ravaux. — Droit criminel : 2e méd. Léonce Lernould, de Lille ; 1re mention, ex-æquo, Auguste Baudier, de Signy-le-Petit (Ardennes), et Cazes ; 2e mention, Louis Blémant de Lourches (Nord). — Troisième année. — Droit civil : 1re méd., Gaston Degand, d'Arras (P.-de-C.) ; 2e méd., Charles Rogier, d'Arc-en-Barrois (Haute-Marne) ; mention, ex-æquo, Paul Duez, d'Epinoy (P.-de-C.), Constantin Dufour, d'Auchonvillers (Somme), et Raymond Delpierre, de St-Omer (P.-de-C.). — Droit commercial : 1re méd., Dufour ; 2e méd., Duez ; mention, Rogier. — Droit maritime : Prix institué en faveur de l'Université par la Chambre de commerce de Dunkerque : Prix, Dufour ; mention, Degand. — Prix offert par la Société des Anciens élèves et amis de l'Université de Lille à l'élève de 3e année, qui, ayant pris au moins neuf inscriptions et subi tous ses examens à la Faculté de l'Etat de Lille, a obtenu, dans ces examens, les meilleures notes : Médaille, Dufour.

— Ecole Normale de jeunes filles. — Sur 274 jeunes filles qui se sont présentées à l'examen d'admission, 60 ont été reçues. Ce sont : Mlles Dufiot, Pelletier, Parmentier, Alavoine, Troten, Siefert, Francelle, Nazet, Hénocq, Maerten, Corban, Warlier, Sloose, Boda, Wargnies, Adida, Douchet Bouriard, Moreau, Lefebvre, Coudoux, Defraine, Carpentier, Julia, Van Eeckout, Durand, Marsy, Lasalle, Debuchy, Dremaux, Bigare, Denonne, Vermersch, Simerie, Tricart, Foulon, Tellier, Boissonnat, Tillie, Vanthieghem, Germaine Deligny, Dehove, Taisne, Cavry, Poupart, Lhoir, Masson, Splinguez, Fouquet, Vraud, Collette, Priquet, Jeanne Deligny, Tainmon, Denys, Guiton. — Liste supplémentaire sur laquelle pourront être admises dix auditrices libres : Mlles Montois, Rousseau, Dhenin, Hutin, Neuville, Sage, Viseur, Levivre, Vandeportaèle, Cattiaux, Fiévet, Vandaele.

VOYAGE A LONDRES. Départ 15 août. 125 fr. Programme : Office des Touristes, V. Bull, 26, place de Brouckère, Bruxelles. Tél. 3020. 2367-a

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Pour avoir la paix chez soi

Roubaix, 28 juillet 1909.

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*,

Les marchands-ambulants, vidangeurs, ramoneurs se succèdent aux portes et sonnent sans répit ; il faudrait, à certains jours, un portier spécial pour leur ouvrir.

Les intéressés devraient se rappeler que cela leur est formellement interdit et que tout récemment le tribunal de police de Roubaix a prononcé une condamnation contre un délinquant.

Comptant que vous voudrez bien, par la voie de votre journal, rendre publique cette réclamation justifiée, je vous prie d'agréer, etc...

Un lecteur.

Tramways Mongy

Monsieur le Directeur,

Nous venons solliciter de l'obligeance de M. le Directeur des Tramways Mongy, une légère modification, concernant les cartes d'abonnement d'ouvriers.

Il est spécifié sur notre carte, que nous ne pouvons obtenir de réduction, après neuf heures et demie, le soir. Or, il arrive assez souvent pour certains d'entre nous, que nous devons travailler plus tard ; et si nous voulons retourner en tramway après 9 heures 1/2, nous sommes obligés de payer à nouveau place entière, bien que nous ayons déjà payé notre place au prix réduit.

Nous voudrions donc être autorisés à prendre les derniers tramways du soir, sans avoir à payer place entière, comme cela se pratique pour les autres Compagnies, qui donnent cette faculté à leurs abonnés.

Agréez, Monsieur le Directeur, nos salutations respectueuses.

Un groupe d'abonnés.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Gaston Leclercq. — 1. Taille 1 m. 69 à 1 m. 72 pour les chasseurs d'Afrique ; périmètre 0 m. 78. Poids, ne pas dépasser 65 kil. ; 2. Pour 5 ans, 200 fr. et la haute paye à partir de la 3e année. — *R.S.K.P.* — Essayez l'alcool à 90°. — *Un abonné.* — 1. Oui ; 2. Non ; 3. En faire la demande au journal ; 4. 15 jours à 3 semaines. — *V.D.* — Nous ne voulons pas prendre la responsabilité de donner des conseils pour des placements de ce genre. — *D.D.* 106. — Faites-en la demande à la Mairie. — *L.H.S.* — Celui qui n'est pas soigné par les maisons qui font courir pour leur marque. — *P.M.* 231. — Nous estimons que vous aviez le droit de faire répéter par votre partenaire son point. — *A.R.T.M.* — Probablement au 1er janvier. — *Un ornateur indépendant.* — Nous ne fournissons pas ici des adresses commerciales. — *A.B.* 113. — Envoyez le tout en boîte comme échantillon sans valeur. — *P.V.R.* — C'est cependant bien là la source de toute chaleur. — *J.L.* — Vous vous exposerez à être poursuivi pour exercice illégal de la médecine. — *Embarrassée.* — C'est bien difficile de vous guider sans connaître vos aptitudes ; en principe il faut s'être spécialisé en une profession quelconque pour réussir. — *Lecteur journalier.* — 1. Non ; 2. Oui. — *M.H.H.* — 1. Vous serez appelé au Bureau de recrutement de Lille pour choisir votre régiment ; 2. Ordinairement, c'est dans la dernière quinzaine de septembre ; 3. Cela dépend beaucoup de la chance. Il y a peu d'avancement à prétendre au 43e régim. d'infanterie. — *Popol l'ignorant.* — 1. Oui ; 2. Non ; 3. Adressez-vous à votre commune d'origine. Si vous optez pour la Belgique, vous aurez soin, dans l'année de votre majorité, de signer une déclaration de répudiation de la qualité de Français. — *L.P.D.* 4. — 1. Cela dépend beaucoup de la chance que l'on a ; 2. Marine ; 3. Les frais de route peuvent être perçus au départ ; 4. M. Legris, colonel, commandant de recrutement de Lille ; à 8 h. 1/2 du matin, muni de votre acte de naissance. — *Ferblantier.* — Il faut avoir 18 ans révolus. — *B.C.C.G.* — On ne se préoccupe plus de la taille ; il suffit, quelque petite qu'elle soit, que le jeune homme ait la vigueur générale suffisante pour être apte au service. — *W.G.* — Si vous êtes nés tous deux d'un père belge, vous avez la faculté de vous faire inscrire en France ou en Belgique. Si vous optez pour la Belgique, vous aurez soin, dans l'année de votre majorité, de signer une déclaration de répudiation de la qualité de Français. — *M.P.V.* — Si vous possédez un certificat d'origine de blessure, adressez une demande de gratification à M. le Ministre de la Guerre. — *S.A.* 21. — Du 1er au 14 août, vous devez adresser une demande à M. le Préfet du Nord pour être autorisé à vous présenter devant le Conseil de révision qui se réunira en session extraordinaire, entre le 24 août et le 4 septembre.

C. D., rue du Midi, Tourcoing. — Adressez-vous au bureau militaire, à la mairie.

Concerts et Spectacles

FOIRE DE TOURCOING

— *Nouveau Cirque Suisse.* — Aujourd'hui matinée à 3 heures, soirée à 8 heures 1/2.

— *Brasserie des Familles.* — AMERICAN CIRQUE VARIÉTÉS. — Aujourd'hui jeudi, grande matinée à 3 h. avec le même programme que le soir. A 8 heures, grande soirée de gala. Succès de toute la troupe.

CONCERT DU PARC Jeudi 29 juillet à 5 h., matinée réservée aux familles. Entrée libre. A 8 h. 1/2, grand concert. Adieux de l'Eclip's et son chanteur, du Petit-Paul et Luce Walter, Paulette, Floréal, Hilbert, Jane Lison et Lamouche. 69577

ACHILLE MARTIN
Place Chevreul et rue de la Gare, Roubaix, met en vente un grand choix de vêtements pour jeunes gens et enfants des modèles les plus nouveaux et des tissus les plus en vogue.
Vêtements pour tous les sports. 69598

NORD

UN MINEUR TUÉ SOUS UN ÉBOULEMENT A ANZIN. — Un éboulement s'est produit à la fosse d'Hérin, des mines d'Anzin.

Un ouvrier, André Dufour, 21 ans, a été enseveli. On se porta immédiatement à son secours, mais il fallut plusieurs heures de travail pour dégager le malheureux, et ce ne fut qu'un cadavre que l'on remonta au jour.

UNE TENTATIVE DE SUICIDE A DENAIN. — Mme Duvivier, demeurant rue d'Enghien, s'est pendue à la fenêtre de sa chambre, mais son fils Clovis, qui habite à proximité, est arrivé assez tôt pour couper la corde.

Un docteur appelé aussitôt lui a prodigué ses soins. Sauf complications elle sera très rapidement guérie. On attribue cet acte de désespoir à des chagrins de famille.

UN PENDU A EBBLINGHEM. — Lundi matin, on a découvert, pendu à la poutre de son grenier, un ouvrier agricole, le sieur Julien Durez, âgé de 44 ans. Le malheureux s'est suicidé, dit-on, à la suite de chagrins intimes.

NIEUPORT BAINS - HOTEL du PHARE Dernier confortable — Lift — Prix mod. Pêches privées gratuites p. l. clients. Garage. 178

PAS-DE-CALAIS

UN JEUNE GALIBOT a une JAMBE BROYÉE A LIEVIN. — Une berline, après avoir rompu la barrière sise au haut d'un plan incliné descendait la déclivité à toute allure. Le jeune galibot François Conratte, 15 ans, pressentant le danger, voulut fuir, son pied s'engagea dans des tuyaux qui, ainsi l'immobilisèrent. Le wagonnet, arrivant à l'étage inférieur atteignit Conratte qui eut la jambe droite broyée. Le petit blessé a été transporté à l'hôpital de Lens, après avoir reçu les soins du docteur Piette.

UN ANCIEN MINEUR SE PEND A LIEVIN. — Auguste Rigaut, 55 ans, ancien mineur, pensionné, demeurant chez M. Stiévenard, 99, coron de la Plaine, s'est donné la mort en se pendant à un crampon enfoncé dans le mur de sa chambre à coucher.

SPA Gd Hôtel Belle Vue. Près parc et bains. Grand jardin. Auto-garage. Tél. 34. 182

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance de mercredi matin

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. Nerincx.

Budget extraordinaire

La Chambre continue la discussion du budget extraordinaire.

M. Hubert réclame des améliorations à la gare de Mariembourg et l'établissement d'un railway reliant Doische à Beauraing.

M. Buisset, parlant de la jonction Nord-Midi, dit que l'utilité de cette jonction n'est presque plus contestée, mais que le gouvernement a tort d'opérer cette jonction en traversant le haut de la ville. Il eut été préférable d'exécuter ce travail à travers le bas de la ville. L'exécution du tracé adopté par l'Etat coûtera beaucoup plus cher que la jonction par le bas. Pourquoi un tracé souterrain ? C'est le plus ardu. Dans nombre de capitales les métropolitains sont aériens.

On dit bien que Sainte-Gudule ne bouge pas sur son terrain. Mais qui oserait garantir qu'un tunnel passant au pied de cette église, ne l'ébranlera pas ?

M. Colfs. — En ce qui concerne la jonction Nord-Midi, les procédés de forage ont été depuis 20 ans améliorés à tel point que l'on peut maintenant sans crainte, traverser les terrains les plus détestables. La jonction est nécessaire.

M. le ministre des chemins de fer passe en revue les diverses revendications d'intérêt local présentées. Il promet de les examiner attentivement et de donner suite aussi rapidement que possible à celles qui sont fondées. La gare de Gand-Saint-Pierre sera terminée avant l'exposition internationale de Gand.

La séance est levée à midi et demi.

Séance de mercredi après-midi

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Cooreman, président.

Prise en considération

La Chambre prend en considération : 1. la proposition de loi réglementant les bureaux de placement ; 2. la proposition de loi étendant le ressort du conseil des prud'hommes de Namur.

Suite de la discussion du budget extraordinaire

M. le ministre des chemins de fer justifie le projet de jonction Nord-Midi.

M. Lemonnier. — Vous parlez ainsi. Mais quand le projet sera en cours d'exécution, le ministre de l'époque sera interpellé plus d'une fois.

M. le ministre. — Oh ! cela n'a pas d'importance. Ce sera moi, évidemment.

L'orateur expose longuement le projet.

Votes

La Chambre vote par appel nominal l'article unique du projet de loi contenant le budget de la justice. Adopté par 70 voix contre 57 et 5 abstentions.

Un amendement de M. Vandervelde au budget des sciences et des arts — 10.000 francs pour la bibliothèque — est rejeté par 70 voix contre 61 et 2 abstentions.

Un amendement de la gauche augmentant de 60.000 francs le crédit pour les colléges communaux est rejeté par 69 voix contre 61.

On rejette une série d'amendements par assis et levés, droite contre gauche.

On passe au vote sur l'ensemble du budget des sciences et des arts. Celui-ci est adopté par 76 voix contre 43 et 3 abstentions.

La séance est levée.

AU SÉNAT

Séance du mercredi 28 juillet

Présidence de M. Simonis, président

La séance est ouverte à 10 heures 15. — Douze sénateurs sont présents.

Interpellation de M. de Smet de Naeyer à propos des dépenses pour le Palais du Roi

M. de Smet de Naeyer. — On a dit que le crédit primitif se montait à 3 millions 1/2. C'est une erreur : il se monte à 4 millions 1/2. Donc, on s'est trompé sur les évaluations primitives.

M. Delbeke. — Comme on l'a dit, le chiffre initial est de 3 millions 1/2, non de 4 millions 1/2. Les documents officiels sont là.

M. Hanrez. — La personnalité de M. de Smet de Naeyer est hors de cause : c'est le parti clérical tout entier qui est responsable des gaspillages que l'on signale partout.

Les clé